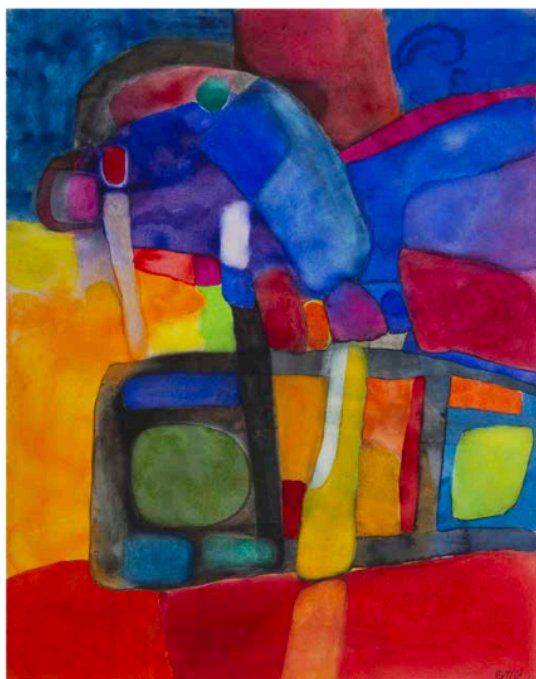


Le Grand Palais Éphémère. Photo : Philippe Régnier



Les deux organismes français de droits d'auteur ont signé un accord avec Google. © D.R.



Maurice Estève, 982 - A, 1967, aquarelle sur papier, 62 x 50 cm. Courtesy Helene Bailly Gallery. © D.R.

ANSELM KIEFER EN VELETTE AU GRAND PALAIS ÉPHÉMÈRE

En 2007, Anselm Kiefer avait inauguré la série des « Monumenta » au Grand Palais, à Paris, carte blanche donnée à un artiste pour y concevoir un projet, un programme aujourd'hui abandonné. Alors que le Grand Palais Éphémère s'appête à ouvrir au public ses 10 000 m² conçus par l'architecte Jean-Michel Wilmotte, sur le Champ-de-Mars, dès ce week-end avec « Happening Tempête » de Boris Charmatz, Chris Dercon, président de la RMN-Grand Palais, a annoncé hier que l'artiste allemand serait le premier plasticien invité à exposer en ces lieux. Entre décembre 2021 et janvier 2022 (les dates doivent encore être précisément fixées), Anselm Kiefer y déploiera un projet inédit intitulé « Pour Paul Celan », « où l'installation fera écho à un atelier de peinture ». Le dispositif, placé sous le commissariat de Chris Dercon, devrait se passer de scénographie traditionnelle et comprendre un avion en plomb et des toiles récentes réalisées dans le contexte de la pandémie. Cette exposition sera présentée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (UE). *Ph.R.*

www.grandpalais.fr

L'ADAGP ET LA SAIF CONCLUENT UN ACCORD AVEC GOOGLE

L'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) et la SAIF (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe) ont annoncé hier la signature d'un accord avec Google afin d'améliorer la rémunération des artistes-auteurs dans le domaine numérique. Peintres, sculpteurs, photographes, auteurs de bande dessinée, designers ou illustrateurs affiliés à l'un ou l'autre organisme pourront grâce à cet accord bénéficier d'un fonds visant à soutenir leurs activités sur Internet. Prévu pour une durée de dix ans, l'accord comprend également un programme de licences pour l'utilisation en France des œuvres du répertoire de l'ADAGP et de la SAIF reprises dans divers produits et services de Google. « Il s'agit d'une avancée importante en vue d'assurer la rémunération et l'accompagnement des créateurs de nos secteurs d'activité sur Internet », a salué Olivier Brillanceau, directeur de la SAIF. *A.L.I.*

www.adagp.fr

www.saif.fr

LA NOCTURNE RIVE DROITE REVIENT CE SOIR À PARIS

La Nocturne Rive Droite se tiendra aujourd'hui, 10 juin, de 14 heures à 22 heures dans le 8^e arrondissement de Paris. Plus de soixante galeries, antiquaires, maisons de ventes et libraires ouvriront leurs portes spécialement en soirée. Parmi elles, participeront Lelong & Co, la Galerie de la Présidence, Applicat-Prazan, Brame & Lorenceau, Huberty & Breyne, Hélène Bailly ou encore le spécialiste du mobilier et du design Jacques Lacoste, la librairie Lardanchet, Tornabuoni Art, les galeries François Léage et kamel mennour. Seront présentés de récentes acquisitions ou de nouveaux accrochages. À cette occasion, de nombreux vernissages, des rencontres ainsi que des dédicaces sont au programme. *J.C.*

www.art-rivedroite.com